



Le chèque local est un dispositif du Pays de Saint-Eloy visant à améliorer le **pouvoir d'achat** des habitants tout en favorisant **l'économie locale**. Chaque chèque acheté **3€** permet de dépenser **5€** dans les commerces partenaires. **Les 2€ restants sont à la charge de la communauté de communes.**

## Où acheter et dépenser mes chèques ?

La liste des commerçants participants à l'opération est disponible sur le site de la communauté de communes : [www.paysdesainteloy.fr](http://www.paysdesainteloy.fr)

## Combien de chèques puis-je acheter et dépenser ?

Il est possible d'acheter **8 chèques** par personne et par semaine et il est possible de dépenser **8 chèques** simultanément.

## Que puis-je acheter avec mes chèques ?

Tous les produits et services proposés par nos commerçants partenaires sont éligibles à un paiement par chèque local. **Retrouvez la liste des exceptions ci-dessous :**



Alcools (sauf coffret cadeau)



Tabac, cigarettes, cigares et cigarettes électroniques



Jeux d'argent



Armes et munitions



Produits dangereux (explosifs, produits corrosifs)



Médicaments



Produits illicites (stupéfiants, contrefaçons)



Carburant, produits pétroliers, produits de chauffage